

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 31 MARS 2011**

Délibération
n° 2011.03.043

Parc d'Activités
EURATLANTIC
(tranche 2) -
Commune de
SAINT-YRIEIX-SUR
CHARENTE : cession
de terrain à
l'entreprise MORY
TEAM - Modification
de la délibération n°11
du 28 février 2008

LE TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **24 mars 2011**

Secrétaire de séance : Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

Excusé(s) :

Françoise LAMANT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2011

**DELIBERATION
N° 2011.03.043**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**PARC D'ACTIVITES EURATLANTIC (TRANCHE 2) - COMMUNE DE SAINT-YRIEIX-SUR
CHARENTE : CESSION DE TERRAIN A L'ENTREPRISE MORY TEAM - MODIFICATION
DE LA DELIBERATION N°11 DU 28 FEVRIER 2008**

Par délibération n°11 du 28 février 2008, le conseil communautaire a autorisé la cession du lot n°28 du parc d'activités Euratlantic® situé sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente, à la société MORY TEAM, ou à tout autre société intervenant pour son compte dans le cadre de son projet de relocalisation, au prix de 562 675 € HT.

L'investisseur, qui a déjà obtenu le permis de construire souhaite désormais signer l'acte de vente rapidement afin de commencer les travaux. Il sollicite le GrandAngoulême afin de différer le paiement du prix de vente, de sorte qu'il intervienne dès la livraison du bâtiment, prévue au plus tard le 15 novembre 2011.

En cas d'abandon du projet après la signature des actes notariés, l'investisseur rétrocédera le terrain au GrandAngoulême à ses propres frais et remis en état d'origine.

Je vous propose :

DE MODIFIER la délibération n°11 du 28 février 2008 approuvant la cession du lot n°28 du parc d'activités Euratlantic® à l'entreprise MORY TEAM, afin de différer le paiement du prix de vente à la livraison du bâtiment, au plus tard le 15 novembre 2011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

06 avril 2011

Affiché le :

06 avril 2011